

---

## DÉROULEMENT DES DIPLÔMES

---

---

### DNA

---

Les épreuves du DNA se déroulent à la fin du semestre S06.

#### CONDITIONS

Pour se présenter au DNA, le candidat ou la candidate doit avoir obtenu 165 crédits ECTS et être régulièrement inscrit·e (frais pédagogiques réglés).

#### COMPOSITION DE L'ÉPREUVE

Entretien de 30 minutes avec un jury comprenant la présentation:

- d'un projet plastique et d'une sélection de travaux plastiques;
- d'un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés pendant les semestres S05 et S06.

#### JURY

Il est nommé par la direction de l'école sur proposition du coordonnateur ou de la coordonnatrice. Il comprend 3 membres:

- Deux personnalités qualifiées extérieures à l'établissement, dont l'une assure la présidence;
- Un·e enseignant·e de l'école.

L'un des membres du jury est un représentant des sciences humaines.

---

### DNSEP

---

Les épreuves du DNSEP se déroulent au cours du semestre S10.

#### CONDITIONS

Pour se présenter au DNSEP, le candidat ou la candidate doit avoir obtenu 270 crédits ECTS et être régulièrement

inscrit·e dans l'établissement (frais de scolarité réglés).

#### COMPOSITION DES ÉPREUVES

Le DNSEP est constitué de deux épreuves:

##### ● Soutenance d'un mémoire:

- Durée: 20 minutes
- Période: au cours du semestre S10, à un moment choisi par l'équipe pédagogique.

À l'issue de la soutenance, le jury établit un rapport qui est communiqué à l'ensemble des membres du jury du DNSEP.

##### ● Soutenance d'un travail plastique:

- Durée: 40 minutes
- Période: en fin de semestre S10.

À l'issue de cette épreuve, le jury délibère sur l'attribution du DNSEP en tenant compte du rapport établi par le jury de soutenance du mémoire. Il délivre les crédits correspondant à l'épreuve plastique (25 crédits ECTS) et à la soutenance du mémoire (5 crédits ECTS).

#### JURY

Il est nommé par la direction de l'école sur proposition du coordonnateur ou de la coordonnatrice.

##### ● Soutenance du mémoire:

Le jury comprend un·e enseignant·e de l'école et une des 4 personnalités qualifiées du jury du DNSEP.

Il est présidé par un·e docteur·e.

##### ● Soutenance du travail plastique:

Le jury comprend 5 membres:

- Un·e enseignant·e de l'école;
- Quatre personnalités qualifiées extérieures à l'établissement, dont l'une siège au jury du mémoire.

Le/la président·e est choisi·e parmi ces personnalités.